

Marché à procédure adaptée (MAPA)

Sélection d'un prestataire pour la réalisation d'une étude sur les seniors et parcours

Cahier des charges (CC)

Table des matières

1.	IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	3
	1.1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur	3
	1.2 Présentation de l'observatoire et de son périmètre	3
2.	CARACTERISTIQUES DU MARCHE	5
	2.1. Périmètre et objet du marché	5
3.	IDENTIFICATION DU BESOIN	5
	3.1 Contexte et enjeux	5
	3.2 Objectifs visés	6
	3.3 Prestations attendues, étapes et suivi du projet, calendrier.	6
	3.3.1 Prestations attendues et étapes	6
	3.3.2 Suivi du projet	7
	3.3.3 Calendrier	8
	3.4 Livrables attendus	8
4.	OPERATIONS DE VERIFICATION	9
	4.1. Critères de sélection	9
	4.2. Critères et indicateurs attendus de la qualité des prestations	9
	4.3. Types de vérifications	10
5.	EXIGENCES VIS-A-VIS DU PRESTATAIRE	10
6.	REFERENT POUR CE MARCHE	11

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation

55 Rue Ampère – 75017 PARIS SIRET: 479 318 503 00022 Courriel: observatoire@cgad.fr

Profil acheteur: https://observatoire-metiers-alimentation.e-marchespublics.com

1.2 Présentation de l'observatoire et de son périmètre

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation a été créé par accord paritaire du 26 mai 2004 et couvre aujourd'hui les 6 champs conventionnels suivants :

IDCC 843 : Boulangerie-pâtisserie artisanale

- IDCC 953 : Charcuterie de détail/traiteur
- IDCC 1267 : Pâtisserie/glacerie
- IDCC 1286 : Détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- IDCC 1504 : Poissonnerie/poissonnier-écailler
- IDCC 992 : Boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers

Il résulte de la volonté des partenaires sociaux et a été constitué sous forme d'association paritaire en 2004.

L'objet de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation est de :

- renforcer la capacité pour les branches professionnelles de définir et de mettre en œuvre des politiques de formation professionnelle.
- recueillir et fournir les informations les plus fiables sur la situation de l'emploi et de la formation, de manière à appréhender l'évolution des métiers de différents secteurs d'activité des métiers de l'alimentation, tant en termes quantitatif que qualitatif, au niveau national et régional.
- L'observatoire est un outil de connaissances et d'informations sur les évolutions des emplois et des compétences et doit permettre d'analyser et anticiper les évolutions affectant l'articulation entre la formation et l'emploi afin :
- de fournir à l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi les outils et les moyens de réactions nécessaires aux changements à venir ;

- de permettre par la connaissance de l'évolution des métiers et des compétences,
 l'anticipation des besoins de formation et la mise en œuvre de politiques de formation adaptées;
- de nourrir les travaux des Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) mises en place dans toutes les branches concernées, chargées de définir des priorités en matière de formation et souveraines dans leur choix.

Pour réaliser ces missions, l'Observatoire est notamment amené à :

- analyser et publier les données statistiques relatives aux champs conventionnels qu'il couvre ;
- réaliser des enquêtes et études prospectives centrées sur l'évolution des métiers et des compétences ;
- capitaliser des études disponibles par l'élaboration de synthèses et leur publication ;
- diffuser les travaux prospectifs relatifs à l'articulation emploi-formation aux Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) et auprès des autres partenaires.

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation est l'interlocuteur privilégié des branches, mais aussi l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des différents partenaires institutionnels en charge de la prospective nationale et régionale en matière de compétences, d'emploi et de formation.

L'ensemble des données et indicateurs produits par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation sont téléchargeables, sous la forme d'un tableau de bord annuel et de livrets régionaux pour chacune des 6 branches : https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr/

Les données sont également consultables en ligne grâce à l'outil en datavisualisation : https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr/tableaux-de-bord

2. CARACTERISTIQUES DU MARCHE

2.1. Périmètre et objet du marché

Le présent marché concerne les 6 branches professionnelles du périmètre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation :

- les entreprises de la boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
- les entreprises de la boulangerie-pâtisserie artisanale
- les entreprises de la charcuterie de détail/traiteur
- les entreprises de détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- les entreprises de la pâtisserie, comprenant les entreprises de fabrication de glaces artisanales
- les entreprises de la poissonnerie

Le présent marché a pour objet de sélectionner un prestataire pour la réalisation d'une étude sur les seniors et leurs parcours.

IDENTIFICATION DU BESOIN

3.1 Contexte et enjeux

Dans un contexte où la démographie et la conjoncture accroissent les tensions sur le marché du travail et où les seniors sont au cœur de nombreuses préoccupations, les membres de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation souhaitent disposer des caractéristiques des salariés seniors et de leurs parcours dans les 6 branches alimentaires.

La notion de « salariés seniors» reste subjective car il n'existe pas de définition juridique. Elle varie en fonction du cadre et du contexte dans lequel elle est employée et des situations qu'elle recouvre : situation vis-à-vis de l'emploi ou de la formation, expérience professionnelle dans un emploi ou une entreprise.

C'est pourquoi afin de disposer d'une vision la plus large, il est attendu une analyse en fonction des tranches d'âge suivantes :

- 45 à moins de 55 ans ;
- 55 à moins de 60 ans ;
- 60 ans et plus.

3.2 Objectifs visés

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation souhaite mandater un prestataire **pour réaliser ce portrait des salariés seniors et de leurs parcours** afin d'éclairer les représentants des CPNE FP sur les caractéristiques des seniors dans le secteur, d'en faire une analyse, repérer les spécificités et d'identifier les principaux enjeux vis-à-vis de ces salariés et des emplois occupés.

Il est également attendu de l'étude qu'elle puisse mettre en évidence les singularités de cette catégorie de salariés au sein des 6 branches, aussi bien au niveau de l'emploi occupé, qu'au niveau du recrutement et des départs. L'anticipation de l'évolution des emplois et des compétences, la santé et la prévention au travail, les reconversions devront également être pris en compte.

L'analyse devra lorsque cela paraîtra pertinent mettre en évidence les spécificités en fonction des métiers et de chacune des branches et faire ressortir les parcours professionnels à travers les différents postes occupés.

La prise en compte et l'impact des enjeux en matière de transitions (écologique, développement durable, démographique, numérique, intelligence artificielle) sont également attendus.

Une attention particulière devra également être portée à l'analyse de la mixité, la diversité et l'inclusion, notamment des personnes en situation de handicap.

3.3 Prestations attendues, étapes et suivi du projet, calendrier.

3.3.1 Prestations attendues et étapes

Il est attendu du prestataire :

- qu'il réalise un état des lieux complet de l'emploi des séniors et de leurs parcours à partir des données disponibles et de leur analyse par tranche d'âge (répartition par sexe, par CSP, par niveau de diplôme, par temps de travail, par taille d'entreprise, par métier, par ancienneté et niveau de rémunération, mais aussi la part des recrutements et des départs), complété par une analyse des données relatives à l'exposition aux risques d'accidents et de maladies professionnelles à partir des données de la CNAM, des CARSAT...
- qu'il réalise une mise en perspective et une comparaison au niveau national ;
- qu'il complète cet état des lieux :
 - d'une analyse visant à repérer les tendances en matière d'estimation du nombre de départs à la retraite dans les prochaines années, et plus globalement d'une analyse des trajectoires professionnelles des salariés à partir d'une enquête;

- des actions de prévention, de sensibilisation, de formation et de reconversion au bénéfice des salariés particulièrement exposés aux facteurs de risques professionnels;
- o d'une enquête auprès des chefs d'entreprise pour recenser les actions spécifiques qu'elles mettent en place pour recruter des seniors ou encore les fidéliser par exemple.

Le prestataire s'attachera à proposer une méthodologie précise pour le recueil des données et leurs traitements et également le recueil de tendances à venir, assortie d'un calendrier détaillé pour la réalisation de la prestation globale.

Il décrira également les différentes sources de données qui pourront être mobilisées et les modalités nécessaires.

Le prestataire devra également présenter les types de traitement opérés et les analyses qui seront effectués.

Les travaux devront également, lorsque cela paraîtra pertinent, mettre en évidence les spécificités en fonction des métiers et des branches par un traitement des résultats sous l'angle régional ou par branche.

Le ou les questionnaires et la constitution des échantillons si le prestataire recourt à des enquêtes, la méthodologie et la liste des personnes interrogées devront être communiqués en amont, discutés et validés.

Il est à noter que l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation ne disposent pas des adresses mails personnelles des salariés et des chefs d'entreprises mais uniquement et partiellement d'adresses mails génériques des entreprises.

Les travaux conduits comprendront plusieurs étapes qui devront être décrites ainsi la production des livrables intermédiaires pour chacune des étapes. Une étape de cadrage des travaux est attendue qui devra comprendre la note de cadrage et le calendrier du projet et une proposition de tableau de bord pour le pilotage et suivi du projet.

3.3.2 Suivi du projet

Le Conseil d'Administration de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation assurera à la fois le rôle de comité de sélection et celui de comité de suivi des travaux. A cet effet, il pourra être amené à mettre en place pour ces travaux, un Groupe technique, composé de membres de l'Observatoire.

Ce comité de suivi du projet aura pour missions :

- d'apporter au candidat des éléments de compréhension du contexte ;
- d'alimenter la réflexion du candidat ;
- de valider les différentes étapes de travail.

Le secrétariat technique de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation sera l'interlocuteur privilégié du candidat. Il facilitera l'accès aux données dont il dispose, aux personnes ressources et fera l'interface entre le Conseil d'Administration de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et le comité de suivi.

Il devra être régulièrement informé de l'avancement de l'étude et des difficultés rencontrées. Les rapports intermédiaires devront être préalablement communiqués avant leur présentation au comité de suivi et/ou au groupe technique afin de préparer la réunion et les rapports finaux au minimum 5 jours avant leur présentation.

Il est attendu du prestataire qu'il soit dans une logique de co-construction et d'appropriation des travaux avec :

- le conseil d'administration et/ou le groupe technique en charge du suivi de l'étude ;
- le secrétariat de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation.

Les objectifs des travaux, leur déroulement et leur méthodologie feront l'objet d'une validation avant le lancement du projet.

3.3.3 Calendrier

Les réponses à l'appel d'offre sont attendues pour le 22 mai 2024 pour une réalisation de la prestation entre le 4 juillet et le 1er décembre 2024 et une restitution des livrables finaux au plus tard le 31 décembre 2024.

3.4 Livrables attendus

Il est attendu, dans la perspective d'une diffusion des résultats de l'étude aux représentants des CPNE FP et d'une communication externe plus largement à l'ensemble des acteurs emploi/formation, les livrables suivants :

- Un rapport global des résultats rédigé et la mise à disposition de la base de données obtenues.
- Une **synthèse de l'étude au niveau transversal** et des **brochures par branche** sous la forme d'un 4 pages dans la perspective d'une communication et d'une diffusion externe y compris via les réseaux sociaux.

Une attention devra être apportée sur le caractère attractif, ludique et grand public de la synthèse des résultats par la proposition de supports visuels pédagogiques tels que des infographies pour faciliter la compréhension et la diffusion des principaux résultats.

4. OPERATIONS DE VERIFICATION

4.1. Critères de sélection

Les propositions seront étudiées selon les critères suivants :

- 1. L'expérience et les compétences du prestataire :
 - L'expérience et les références du prestataire
 - L'expertise et une connaissance des problématiques liées à l'emploi & à la formation
 - L'appréhension du secteur et de ses problématiques
 - Le respect des exigences comprises dans le cahier des charges et la capacité du prestataire à s'engager comme un partenaire de confiance
- 2. La compréhension générale de la demande et la qualité de la proposition :
 - L'appropriation des enjeux et des finalités des travaux attendus dans le cadre de l'étude
 - La pertinence des réponses apportées par rapport à la demande
 - La rigueur méthodologique, les ressources et moyens mis en œuvre dans la proposition
 - La faisabilité de la proposition et la bonne prise en compte des contraintes inhérentes à ce type de consultation
 - La clarté, la forme et la complétude de la proposition

3.Le respect du calendrier de mise en œuvre :

- La capacité à s'adapter aux délais et objectifs fixés par le cahier des charges
- La capacité à être force de proposition ou à apporter des solutions non envisagées dans le cahier des charges

4.Le coût de la prestation :

 Le respect d'un budget prévisionnel total d'un montant maximum de 40 000 TTC, tout frais compris.

4.2. Critères et indicateurs attendus de la qualité des prestations

La qualité des prestations du titulaire et la satisfaction de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation seront notamment appréciées au regard des critères suivants :

- le respect de l'organisation définie avec le secrétariat technique de l'observatoire : planning, information des personnes ;
- la qualité constatée des prestations et des livrables réalisés ;
- la qualité ressentie dans l'accompagnement des équipes et du secrétariat technique de l'observatoire.

4.3. Types de vérifications

Les opérations de vérifications qualitatives ont pour objet de permettre à l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation de vérifier notamment que le prestataire :

- a mis en oeuvre les moyens nécessaires pour parvenir aux résultats attendus selon les prestations définies dans les documents de la consultation ;
- a mis en oeuvre les ressources et outils nécessaires pour répondre à la qualité des prestations attendues.

EXIGENCES VIS-A-VIS DU PRESTATAIRE

Le titulaire du marché s'engage notamment à mettre en place et à maintenir pendant toute la durée d'exécution du marché son savoir-faire, sa compétence et tous les moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation des prestations ainsi que les actions nécessaires au respect des délais de réalisation des prestations et à la bonne fin de la relation contractuelle.

Dans le cadre des prestations objets du marché, le titulaire sera tenu à une obligation de conseil vis à vis de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et il s'engage à ce titre à :

- une obligation de confidentialité vis-à-vis de tous les éléments d'information fournis par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et par les différents interlocuteurs amenés à contribuer au projet et l'engagement à ne pas réutiliser ces éléments dans le cadre d'autres travaux ultérieurs ;
- une obligation d'exécution des travaux prévus au contrat, sa responsabilité étant engagée en cas d'inexécution, exécution incomplète ou exécution défectueuse pour préciser l'obligation de résultat;
- la mise en place d'une équipe stable et d'un référent pour la réalisation des prestations, et ce afin de permettre une meilleure coopération avec l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et son comité de suivi ;
- à ce que l'équipe en charge du projet dispose de toutes les compétences adéquates ;
- en cas de défaillance du ou des collaborateurs affecté(s) à la réalisation des prestations pour quelque cause que ce soit (maladie, démission, etc...), à en informer l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation et à assurer la continuité de l'objet de la convention, par la désignation d'un personnel justifiant de compétences équivalentes.

6. REFERENT POUR CE MARCHE

Personne à contacter : **Nathalie DELORME** - Secrétariat technique de l'OPMQ des métiers de l'alimentation

Tel: 01 44 90 88 44/06 07 96 75 66 - Email: ndelorme@observatoiremetiersalimentation.fr